



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

football

Question écrite n° 41834

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des sports sur l'importation des joueurs de football professionnels de nationalités étrangères licenciés sous contrat professionnels dans des clubs de football français évoluant en ligue 1 et 2, ou en division nationale. Il souhaite connaître, à la date du *mercato* de décembre 2008, combien de joueurs sont dans ce cas.

Texte de la réponse

En réponse à la question de l'honorable parlementaire : à la date du mercato de décembre 2008, 350 joueurs de football étrangers évoluent dans les championnats professionnels français.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41834

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2009, page 1269

Réponse publiée le : 2 juin 2009, page 5435